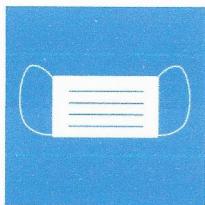


Il ne s'agit pas de célébrer la messe de la même manière qu'avant le confinement. Il est en effet nécessaire de faire barrière au covid-19 et d'empêcher toute contamination. C'est pourquoi le ministre de l'intérieur et l'Église de France se sont accordés sur des mesures à prendre pour la sécurité sanitaire de tous.



Je respecte le placement indiqué dans l'église et la signalétique. Les places au sein des églises seront limitées afin d'assurer une distance de sécurité entre tous. Il devra y avoir au moins 1,5 mètres en entre chaque paroissien.



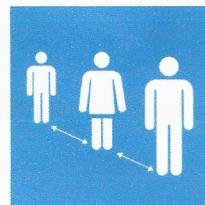
Je porte un masque de l'entrée de l'église et jusqu'à ce que je reparte chez moi. Il est indispensable de ne pas propager le virus par des gouttelettes volatiles et en discutant avec d'autres paroissiens après la célébration.



Je viens avec mon gel hydroalcoolique. Il vous sera demandé à l'entrée de l'église et avant la communion de vous laver les mains au gel hydroalcoolique. Ne soyons pas responsable d'une contamination par contact physique.



Je ne pourrai communier que dans la main, paume tendue.



Je repartirai à la fin de la célébration rang par rang pour éviter une affluence